



Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avec le soutien financier de :



**C'est le dernier
Flash cultures
De cette année
Ça c'est sûr !**

**Il faut savoir s'arrêter
Quand le témoin d'usure
Se voit comme le nez
Au milieu de la figure
Et ne pas déverser
Dans la démesure**

**Faut pas me demander
Quand sera publié
Le prochain flash cultures
De la nouvelle année
J'en ai aucune idée
Laisser moi le temps d'en prendre la mesure**

**Bonne fin d'année
Dans la froidure
J'ose encore l'espérer
Mais je vous rassure
Loin de moi l'idée
D'être sous une couverture
Et n'oubliez pas de chauffer
En cas de basse température.**

COLZA

*** Pesée entrée hiver**

Si ça n'a pas été fait récemment (<10j), faites-le rapidement.
INDISPENSABLE pour tout adepte de la fertilisation raisonnée.

*** Résultats berlèses**

Vous trouverez ci-dessous les résultats des berlèses de 15 parcelles de colza issues principalement du réseau BSV. Les lignes en caractère gras correspondent à des résultats définitifs. Les autres sont provisoires mais très forte probabilité pour que

l'analyse de risque reste la même. Seulement 2 parcelles (en rouge) sur 15 nécessitent une protection insecticide. L'une est peu surprenante et correspond à un colza qui a levé tard (fin septembre) et qui présente le plus faible développement. Nous avons déjà fait ce même constat l'année dernière pour 2 parcelles. L'autre est plus surprenante sauf si les grosses altises se sont donné rendez-vous à Cosges cet automne pour une rave party.

Globalement le risque est faible cette année et il est impossible de détecter les parcelles à risque sans faire une berlèse.

En cas de traitement conseillé (ligne en rouge dans le tableau), un seul produit autorisé : Minecto Gold à la dose de 100g/ha + huile jusqu'au 31 décembre 2023. Pour une bonne ou meilleure efficacité, les températures doivent dépasser les 7°C le jour et les 3 jours précédents l'application. Attention produit :

- ⇒ ayant une ZNT aquatique de 20m
- ⇒ ayant une DVP de 20m
- ⇒ nécessitant la réalisation d'une berlèse + analyse de risque pour être utilisé.

Rappels Seuils d'intervention :

- ⇒ Si poids /plante > 45g, colza bien enraciné, sans carence azotée : intervenir si plus de 5 larves/plante.
- ⇒ Si plante stressée, petit colza, poids frais < 45g, colza en mauvais état végétatif... : intervenir si plus de 2,5 larves/plante.

Tableau 1 : Résultats des berlèses du réseau de la Chambre d'Agriculture du Jura. Résultats définitifs en gras.

Lieu/Agriculteur	Poids frais/pied	Nb de larves/pied	Traitement conseillé
Etoile / Jeandot	204	2,3	Non
Passenans / Picaud	190	1,10	Non
Saint-Aubin / Butavant	190	0,4	Non
Beaufort / Sommier	150	1,9	Non
Authume / Gaidot	145	0,9	Non
Cosges / Jourviere	128	5,6	Oui
Mont-Sous-Vaudrey / Ogier	120	1,05	Non
Les Hays / Guyon	113	1,15	Non
Saint-Baraing / Camuset	110	1,15	Non
Annoire / Barraux	85	0,3	Non
Saint-Aubin / Fontaine	65	0,55	Non
Saint-Loup / Rouget	49	2,9	Non
Malange / Gaidot	49	0,9	Non
Ounans / Ogier	47	0,3	Non
Cosges / Guyon	19	7,3	Oui

RAPPEL !

Réunion CHRYSOMÈLE du maïs le mercredi 29 NOVEMBRE :

- ⇒ **9h30 à la MFR de DOLE**
- ⇒ **14h à la Fédération de la chasse à ARLAY**